



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 61810

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les bâtiments à haute qualité environnementale (HQE). Il souhaiterait savoir le nombre de bâtiments HQE publics existant à ce jour, ainsi que le nombre de projets.

Texte de la réponse

La plupart des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique entrant dans une démarche de certification haute qualité environnementale (HQE) sont des bâtiments tertiaires. Ils se voient délivrer par l'organisme de certification Certivea la marque « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE ». Au premier trimestre 2010, 125 bâtiments publics ont, ainsi, été certifiés, dont près d'un tiers de collèges. Ces opérations représentent près d'un tiers des certifications « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE » délivrées jusqu'à présent. Elles sont majoritairement situées dans les départements du Nord, de la Seine-Maritime et de l'Île-de-France. Le nombre de projets publics en cours de certification était proche de la centaine. Ces chiffres n'intègrent pas les opérations auto-déclarées HQE.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61810

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10080

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10568